



**XXVIII^e Conférence internationale
de la
Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**
2-6 décembre 2003

PRÉPARATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Étude en vue d'évaluer l'incidence des bouleversements climatiques sur la fréquence et la gravité des catastrophes futures et leurs conséquences pour l'intervention et la préparation des organisations humanitaires

**Rapport préparé par
la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge en coopération
avec la Croix-Rouge néerlandaise**

Table des matières

Résumé analytique.....	2
Introduction	5
Incidences des bouleversements climatiques sur la fréquence et la gravité des catastrophes futures	5
Implications pour l'intervention humaine et la préparation des organisations humanitaires	7
Voie à suivre : sept étapes vers une meilleure réduction des risques	11
Conclusions.....	13
Références et remerciements.....	15

PREPARATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Étude en vue d'évaluer l'incidence des bouleversements climatiques sur la fréquence et la gravité des catastrophes futures et leurs conséquences pour l'intervention et la préparation des organisations humanitaires

« Les menaces les plus immédiates qui pèsent sur l'humanité viennent de la variabilité accrue de l'intensité et de la fréquence des tempêtes et d'autres phénomènes météorologiques et climatologiques extrêmes – inondations, sécheresses, vagues de chaleur dans les grandes métropoles – et des conséquences de l'élévation du niveau de la mer pour les régions côtières de faible altitude. »

Professeur Obasi, Secrétaire général, Organisation météorologique mondiale, 23 mars 2003

Résumé analytique

- **Les catastrophes d'origine météorologique sont en augmentation** : elles ont touché 2,5 milliards de personnes et provoqué plus de 400 milliards de dollars de dégâts au cours de la dernière décennie. Ces chiffres montrent que la vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes augmente de façon alarmante.
- **Les changements climatiques se font déjà sentir et sont inéluctables** : la température moyenne à la surface du globe a très vraisemblablement augmenté d'environ 0,6°C au XX^e siècle. Les années 90 ont été la décennie la plus chaude et 1998, l'année la plus chaude jamais enregistrée. Pendant ce siècle-ci, le réchauffement sera sans doute plus rapide qu'il ne l'a été pendant les 10 000 années de l'histoire de l'humanité.
- **Les changements climatiques auront des effets très divers** : ils provoqueront vraisemblablement une montée du niveau de la mer, se solderont par davantage de sécheresses, d'inondations, de vagues de chaleur, de pénuries d'eau et des menaces accrues à la santé humaine.
- **Les changements climatiques toucheront davantage les plus pauvres** : ils s'exerceront de façon disproportionnée sur les pays en développement et les populations déshéritées dans tous les pays.
- **Leurs conséquences seront imprévisibles** : un pays risque d'être frappé par la sécheresse une année et par les inondations l'année suivante. Chaque gouvernement et chaque Société nationale devraient évaluer l'éventail des risques et, de là, dresser des plans de réduction de la vulnérabilité.
- **Principe de précaution** : l'absence de certitude scientifique ne doit pas servir de prétexte à l'inaction, c'est là un élément clé de la Convention-cadre des Nations Unies de 1992 sur les changements climatiques.

- **L'adaptation est essentielle** : nous ne pouvons pas complètement prévenir les changements climatiques, aussi devons-nous nous y adapter. Cela signifie qu'il faut intégrer des stratégies de réduction des risques aux stratégies humanitaires et aux plans de développement.
- **Sept étapes pour réduire les risques** : pour s'adapter aux changements climatiques, il faut mettre l'accent sur la réduction des risques de catastrophe. Se préparer aux catastrophes ne suffit pas. Les sept étapes qui conduisent à une meilleure réduction des risques sont les suivantes : évaluer les risques climatologiques ; définir des priorités et prévoir un suivi ; accroître la sensibilisation ; établir et renforcer les partenariats ; insister sur la vulnérabilité auprès des autres acteurs ; consigner les expériences et les faire partager ; se mobiliser pour agir à l'échelle mondiale.
- **Les Sociétés nationales ont une contribution importante à apporter à l'effort de la communauté** : Les quatre domaines essentiels de la Stratégie 2010 – préparation aux catastrophes, intervention en cas de catastrophe, santé et assistance aux personnes, promotion des principes et valeurs humanitaires – constituent des éléments cruciaux de la riposte aux catastrophes d'origine météorologique ou climatique. La Fédération internationale dispose d'un réseau mondial de volontaires travaillant en première ligne auprès des communautés victimes de catastrophes, ce qui lui permet d'ajouter une dimension humanitaire à la politique mondiale de développement. Quant au mandat qui est le sien dans le domaine des secours, du développement et des soins de santé, il lui permet d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans de multiples secteurs.
- **C'est maintenant qu'il faut agir** – en partenariat avec ceux qui, dans le monde, sont les plus vulnérables pour qu'ils n'aient pas à pâtir des conséquences de notre inaction.

Introduction

En 1999, dans le cadre de son Plan d'action, la XXVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a adopté la décision suivante : « *La Fédération internationale, tout en s'inspirant des recherches existantes et en faisant appel aux compétences des organismes internationaux concernés, entreprend une étude pour évaluer dans quelle mesure les bouleversements climatiques auront une incidence sur la fréquence et la gravité des catastrophes futures, et quelles en seront les conséquences pour l'intervention et la préparation des organisations humanitaires.* »

La Fédération internationale a préparé cette étude avec le concours du Centre d'étude sur les changements climatiques et la préparation aux catastrophes, qui se trouve à La Haye, aux Pays-Bas. En juin 2002, la Croix-Rouge néerlandaise a en effet créé ce centre pour sensibiliser l'opinion, élaborer des politiques et des programmes de réduction des risques liés aux changements climatiques et à la préparation aux catastrophes.

Le Troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – Changements climatiques 2001 – dresse le tableau le plus complet à ce jour des connaissances scientifiques sur les changements climatiques. Il a donc été décidé que, plutôt que de proposer une nouvelle étude consacrée à l'incidence des changements climatiques sur les catastrophes, il serait plus judicieux de présenter une synthèse du Troisième rapport d'évaluation, et notamment des résultats du Groupe de travail II sur le thème « Conséquences, adaptation et vulnérabilité », qui se rapporte tout particulièrement à la préparation aux catastrophes et à l'intervention.

L'étude paraîtra aussi sous la forme d'une publication du Centre sur les changements climatiques et la préparation aux catastrophes. Elle sera enrichie de plusieurs annexes comportant des documents du GIEC ainsi que les résultats des premières études de cas menées par le centre en cinq endroits du monde. Cette étude sera examinée par les organes directeurs de la Fédération internationale dans le cadre des travaux préparatoires à la Conférence internationale.

1. Incidences des bouleversements climatiques sur la fréquence et la gravité des catastrophes futures

1.1 Consensus scientifique

Le consensus scientifique sur les changements climatiques est établi dans les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé en 1998 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Le GIEC charge des centaines d'experts parmi les plus éminents de passer en revue la littérature sur les aspects scientifiques et techniques des changements climatiques. La présente section résume les conclusions de la dernière étude exhaustive¹ – Troisième rapport d'évaluation : Changements climatiques 2001, et notamment le rapport du Groupe de travail II « Conséquences, adaptation et vulnérabilité », qui présente un intérêt tout particulier pour la préparation aux catastrophes et l'intervention.

Les changements climatiques se font déjà sentir

La température moyenne à la surface du globe a augmenté d'environ 0,6°C pendant le XX^e siècle, soit la plus forte hausse du millénaire écoulé. Les cinq années les plus chaudes ont toutes été enregistrées depuis 1995². La pluviosité a progressé de 5 à 10 pour cent dans l'hémisphère nord alors que les autres régions ont été moins arrosées (l'Afrique du Nord et de l'Ouest et certaines régions méditerranéennes par exemple). Dans certaines parties de l'Asie et de l'Afrique, la fréquence et l'intensité des sécheresses se sont accrues pendant les dernières décennies.

Les changements climatiques sont en grande partie provoqués par l'homme

Selon le GIEC, « de nouvelles preuves, mieux étayées que par le passé, viennent confirmer que la majeure partie du réchauffement observé ces cinquante dernières années est imputable aux activités humaines ».

Les changements climatiques sont inéluctables

Le GIEC a effectué plusieurs projections d'évolution climatique pour le siècle à venir, à partir de différents scénarios socio-économiques. Quel que soit le scénario, le réchauffement climatique se poursuit. D'après les projections, la température moyenne de l'air à la surface du globe devrait augmenter de 1,4 à 5,8 °C d'ici 2100, un taux de réchauffement probablement sans précédent au cours des 10 000 dernières années. Cette hausse des températures devrait entraîner à la fois des augmentations et des réductions des précipitations, en fonction des régions. Le niveau moyen de la mer devrait monter de 0,09 à 0,88 m, avec d'importantes variations cependant selon les régions. Les projections du GIEC indiquent également que la variabilité climatique va augmenter et que la fréquence, l'intensité et la durée des phénomènes météorologiques extrêmes seront modifiées. Il y aura ainsi davantage de jours chauds, de vagues de chaleur et de fortes précipitations, et moins de jours froids. Ces changements pourraient accroître les risques d'inondation et de sécheresse dans de nombreuses régions.

¹ Troisième rapport d'évaluation du GIEC : Changements climatiques 2001.

Dans le reste de ce chapitre, sauf mention expresse d'une autre source, toutes les descriptions de l'évolution du climat (observations historiques et projections futures) sont extraites du Rapport de synthèse du Troisième rapport d'évaluation du GIEC.

Le Résumé à l'intention des décideurs du Rapport de synthèse du GIEC donne un aperçu complet des conclusions du GIEC (37 pages). Pour les rapports intégraux et de plus amples informations, veuillez consulter le site www.ipcc.ch.

² Organisation météorologique mondiale, juin 2003.

Les études actuelles suggèrent aussi que les pointes de vent et l'intensité des précipitations qui accompagnent les cyclones tropicaux risquent d'augmenter dans certains endroits.

Les conséquences toucheront davantage les plus pauvres

Le réchauffement de la planète aura des effets positifs et négatifs. Mais plus les changements seront importants, plus les effets seront négatifs. De façon générale, les précipitations augmenteront dans les régions qui sont déjà plus sujettes à en recevoir et la sécheresse s'accroîtra dans les régions plus arides, situées au cœur des continents. Il est prévu que les pénuries d'eau s'aggravent dans bien des régions où elle manque déjà, tandis que les menaces pesant sur la santé humaine s'accroîtront, surtout dans les pays tropicaux et sub-tropicaux. Les changements climatiques influenceront directement sur la santé humaine : stress dû à la chaleur, et décès ou accidents lors d'inondations et de tempêtes. Mais d'autres menaces, indirectes, se profilent aussi, en raison de la prolifération des vecteurs de maladies (les moustiques par exemple), de la diminution de la qualité et de la quantité d'eau et de nourriture.

Les effets de l'évolution climatique s'exerceront de façon disproportionnée sur les pays en développement et les populations déshéritées dans tous les pays, renforçant ainsi les inégalités en matière de santé et d'accès à une alimentation adéquate, à l'eau potable et à d'autres ressources. Des millions de personnes vivant sur de petites îles et dans les zones côtières de faible élévation sont particulièrement menacées par la hausse du niveau de la mer et les ondes de tempête.

1.2 Que peut-on faire ?

Les changements climatiques et leurs effets peuvent être atténués par une réduction des « gaz à effet de serre » (le CO₂ et le méthane par exemple). En 1992, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été adoptée afin d'essayer de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre à un niveau permettant de « prévenir une perturbation anthropique dangereuse du système climatique »³. Le *principe de précaution* constitue un élément essentiel de cette convention-cadre : en effet, face au risque de graves perturbations que peut représenter l'évolution du climat, l'absence de certitude scientifique absolue ne peut pas servir de prétexte à l'inaction. Alors que les preuves scientifiques du changement climatique s'accumulaient pendant les années 1990, les parties à la CCNUCC ont élaboré le Protocole de Kyoto, qui impose aux pays développés des réductions de leurs émissions de gaz à effet de serre. Le Protocole est actuellement sur le point d'être ratifié⁴.

L'évolution du climat *prévue par les projections* et ses effets ne peuvent néanmoins être complètement évités⁵. C'est pourquoi les scientifiques de la CCNUCC conseillent l'adoption d'une stratégie associant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux effets de l'évolution du climat⁶. L'*adaptation* peut atténuer les effets négatifs des changements

³ En d'autres termes, il s'agit de prévenir les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités humaines dont les effets sur le système climatique sont tels qu'ils pourraient avoir des conséquences dangereuses.

⁴ Pour être ratifié, il doit être signé par au moins 55 parties à la CCNUCC, parmi lesquelles des pays de l'annexe 1 (les pays les plus développés auxquels sont imposés des objectifs en matière de réduction des émissions) responsables ensemble d'au moins 55 % des émissions enregistrées en 1990 pour tous les pays de l'annexe 1. En septembre 2003, 84 pays avaient signé le Protocole et 117 pays l'avaient ratifié ou y avaient accédé.

⁵ Plus les réductions des émissions seront importantes et plus elles seront mises en œuvre tôt, plus le réchauffement climatique et l'élévation du niveau de la mer pourront être réduits et ralentis. Néanmoins, du fait des émissions qui existent déjà, ni la réduction des émissions de gaz à effet de serre ni même la stabilisation de leurs concentrations atmosphériques à un niveau peu élevé ne préviendront complètement les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer ou leurs incidences.

⁶ GIEC, Troisième rapport d'évaluation, Rapport de synthèse 2001, Résumé à l'intention des décideurs : « L'adaptation est une stratégie nécessaire à tous les niveaux pour renforcer les mesures d'atténuation face aux changements climatiques. »

climatiques et produire d'autres avantages. Trois fonds internationaux ont été créés pour financer des mesures d'adaptation dans les pays en développement mais un seul est actuellement en fonctions. Dans la pratique, l'adaptation donnera de meilleurs résultats si elle est intégrée dans les politiques qui traitent des risques actuels liés au climat, dans le cadre du développement durable et de la réduction des risques de catastrophe ⁷.

2. Implications pour l'intervention humanitaire et la préparation des organisations humanitaires

Depuis 1999, année où la XXVIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a pris la décision d'étudier les changements climatiques dans l'optique de l'intervention et de la préparation des organisations humanitaires, ces phénomènes préoccupent de plus en plus la communauté scientifique, comme il ressort du Troisième rapport d'évaluation du GIEC. De plus, les catastrophes d'origine météorologique se sont multipliées.

L'inquiétude croissante que suscitent les changements climatiques a pour toile de fond l'augmentation inquiétante de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Ces dernières décennies, le nombre de morts causées par des catastrophes naturelles a diminué (sans doute en partie grâce à une meilleure préparation aux catastrophes ⁸), mais le nombre de personnes sinistrées et le montant des pertes socio-économiques ont augmenté de façon alarmante. Pour la seule année dernière, plus de 600 millions de personnes ont été touchées par des

	années 70	années 80	années 90	1993-2002
Nombre de catastrophes recensées	1 110	1 987	2 742	2 935
Nombre de morts recensés	1 960 000	800 000	790 000	531 000
Nombre de personnes sinistrées recensées (en milliards)	0,74	1,45	1,96	2,5
Montant des dégâts causés (en milliards de USD)	131	204	629	655

Note : pendant la dernière décennie, les catastrophes d'origine météorologique ont représenté 90 % de toutes les catastrophes naturelles signalées, 86 % de tous les décès provoqués par des catastrophes naturelles, 99 % de toutes les personnes touchées par des catastrophes naturelles et 63 % des dégâts causés par celles-ci. Source : Rapport sur les catastrophes dans le monde, 2002 et 2003

catastrophes d'origine hydro-météorologique, soit trois fois la moyenne de la décennie ⁹. Cette augmentation des pertes et du nombre de sinistrés reflète la vulnérabilité croissante aux risques naturels et principalement aux risques d'origine météorologique et climatique, qui figurent en première place dans les statistiques relatives aux catastrophes ¹⁰. Cette vulnérabilité croissante est étroitement liée aux modèles de développement : les pratiques nuisibles pour l'environnement, les changements environnementaux mondiaux, la croissance démographique,

⁷ Voir également *Poverty and Climate Change: Reducing the Vulnerability of the Poor through Adaptation*, juin 2003, Banque mondiale et al, www.worldbank.org/povcc

⁸ Rapport sur les catastrophes dans le monde 2002

⁹ Rapport sur les catastrophes dans le monde 2003

¹⁰ Ibid.

l'urbanisation, l'injustice sociale, la pauvreté et une vision économique à court terme sont en train de produire des sociétés vulnérables¹¹. Bien que les changements climatiques y contribuent sans doute déjà¹², l'augmentation des pertes causées par des catastrophes est essentiellement due à cette vulnérabilité croissante. L'évolution des phénomènes extrêmes qui se dégage des projections ainsi que les autres incertitudes associées aux changements climatiques vont aggraver ces risques et rendre la nécessité de les réduire plus urgente, mais la tâche plus difficile.

Les changements climatiques vont avoir une incidence directe sur l'action de nombreux gouvernements et Sociétés nationales. Si certaines conséquences de ces phénomènes peuvent déjà être prévues de façon assez précise, beaucoup d'autres ne deviendront apparentes que lorsqu'ils se manifestent de manière plus visible. Dans le cadre de leurs activités de préparation aux catastrophes et d'intervention, les Sociétés nationales et d'autres organisations humanitaires sont chaque jour confrontées aux risques. Mais les changements climatiques n'augmentent pas seulement les risques, ils augmentent aussi les incertitudes.

Un pays peut, une année, connaître « l'inondation du siècle » et l'année suivante, être frappé par une vague de chaleur ou une sécheresse. Une Société nationale « bien préparée » aura conscience que l'éventail des phénomènes extrêmes est peut-être en train de s'élargir et développera ses stratégies pour réduire la vulnérabilité de la population. L'encadré 1 présente différentes mesures concrètes prises pour réduire les risques.

¹¹ *Living with Risk: A global review of disaster risk reduction initiatives, Preliminary version*, SIPC/ONU, Genève 2002

¹² GIEC, Troisième rapport d'évaluation, Rapport de synthèse 2001

Encadré 1 Mesures concrètes prises pour réduire les risques

Une grande partie du travail effectué par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le domaine de la préparation aux catastrophes et de l'intervention accorde déjà une place importante aux retombées des catastrophes d'origine météorologique. Les changements climatiques risquent de changer la portée, la gravité et la fréquence de ces menaces. Ils constituent de ce fait un encouragement supplémentaire pour que la Fédération étende ses programmes actuels. Néanmoins, celle-ci ne doit pas uniquement se préparer à affronter les effets des catastrophes, elle doit aussi s'efforcer de réduire la vulnérabilité de ceux qui, dans le monde, sont les plus démunis et les plus exposés. Voici quelques-unes des expériences qui ont été menées par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge pour réduire les risques et qui peuvent s'appliquer aux risques causés par les changements climatiques :

- Programmes communautaires de préparation aux catastrophes et d'atténuation des risques, mis en œuvre sur la base d'une évaluation de la vulnérabilité et des capacités de la communauté (EVC – outil méthodologique de la Fédération internationale).
- Soutien à la conception et à la construction d'abris communautaires, d'entrepôts de denrées alimentaires et de semences surélevés et de logements plus solides dans des régions sujettes aux inondations et aux tempêtes (Inde, Bangladesh et Viet Nam).
- Promotion de la construction par la communauté de plates-formes contre les inondations, qui consistent en de simples monticules de terre permettant à la population et au bétail de se réfugier sur des lieux surélevés (Asie du Sud).
- Mécanismes d'adaptation locaux (Îles Salomon, Soudan).
- Conception et amélioration de routes et de sites d'évacuation (Asie du Sud-Est et Éthiopie).
- Amélioration de systèmes simples d'alerte précoce et d'évacuation installés le long des bassins fluviaux inondables, associée à une sensibilisation aux connaissances locales (Asie du Sud et du Sud-Est et Amérique centrale).
- Promotion de l'extension des systèmes d'alerte précoce au niveau communautaire et familial en cas de famine (Afrique).
- Renforcement des berges fluviales, associé au réaménagement des canaux d'irrigation en vue de prévenir les pertes en eau (Dushanbe, au Tadjikistan).
- Construction de gabions contre l'érosion le long des fleuves inondables (Éthiopie, Népal, Lesotho).
- Plans de terrassement permettant de prévenir les glissements de terrain et l'érosion des sols, avec un captage des eaux dans les régions sujettes à la sécheresse et aux inondations (Éthiopie).
- Soutien à des programmes de collecte des eaux de pluie et à des projets de protection des eaux de source dans des régions sujettes à la sécheresse (Afrique orientale).
- Nettoyage régulier de sites où les vecteurs de maladie abondent, tels que des eaux stagnantes ou polluées (Syrie, Soudan).
- Programmes de conservation et de reboisement des forêts de palétuviers dans les régions littorales, généralement en coopération avec d'autres organisations (Viet Nam).
- Programmes communautaires dans les régions littorales afin de sensibiliser davantage la population aux maladies associées à la chaleur, suite au réchauffement du climat (Asie du Sud).
- Soutien à la création de banques de semences communautaires pour que les communautés locales se constituent des stocks prêts à être utilisés en cas de pénurie pendant les sécheresses prévues ou récurrentes (Kenya, Ouganda, Éthiopie, Amérique centrale).

Pour s'adapter aux changements climatiques il faut mettre l'accent sur la réduction des risques de catastrophe. Certains risques peuvent être prévus et des plans peuvent être dressés en conséquence dans le cadre des programmes de préparation aux catastrophes et des programmes de soins et de santé en cours. Mais leurs effets ne se feront pas sentir de la même façon partout dans le monde. Chaque organisation doit, donc évaluer les risques en partenariat avec des experts nationaux et régionaux (des instituts météorologiques et hydrologiques, par exemple).

Dans certaines régions, les effets des changements climatiques peuvent sembler secondaires par rapport à d'autres problèmes que rencontrent le pays et sa Société nationale. L'Afrique subsaharienne, par exemple, est aux prises avec la pandémie dévastatrice du VIH/sida, qui réclame à l'évidence une attention prioritaire. Pourtant, comme la crise alimentaire des années 2000-2003 l'a montré, quand des bouleversements climatiques – comme la sécheresse – viennent se greffer sur des problèmes de pauvreté et de maladie, ils peuvent entraîner des catastrophes bien plus graves que seule une approche intégrée peut résoudre.

Il est important que les programmes de santé et de préparation aux catastrophes tiennent compte des connaissances locales sur l'évolution des risques et des vulnérabilités. Les personnes âgées se souviennent de l'évolution du temps, des événements qui auront rendu la communauté plus vulnérable et des mécanismes d'adaptation qui auront le mieux fonctionné. Les réseaux de volontaires des Sociétés nationales et les évaluations de la vulnérabilité et des

capacités menées au sein des communautés font de la Fédération une organisation tout particulièrement qualifiée pour engager ce dialogue.

Les risques que les changements climatiques font courir à la planète sont évoqués ci-après dans la perspective des quatre domaines essentiels de la Stratégie 2010 :

- **Promotion des valeurs humanitaires**

Les phénomènes météorologiques extrêmes sont plus fortement ressentis quand ils se greffent sur d'autres problèmes de développement qui réduisent la capacité des populations touchées à y faire face. Ce sont les plus pauvres, ceux qui sont les plus marginalisés, socialement ou économiquement, les plus faibles et les plus malades qui sont également les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Défendre le principe d'*humanité* – qui consiste à « prévenir et alléger les souffrances humaines » et « protéger la vie et la santé » – peut devenir un défi d'autant plus difficile à relever que les répercussions des changements climatiques feront davantage sentir leurs effets.

- **Intervention en cas de catastrophe**

Dans le monde entier, la fréquence, l'intensité et la durée des phénomènes météorologiques extrêmes risquent d'augmenter, provoquant un risque accru de catastrophes. Les climatologues prévoient un accroissement général des risques d'inondation pour des dizaines de millions de personnes en raison de l'augmentation des précipitations et de l'élévation du niveau de la mer¹³. Des sécheresses, des vagues de chaleur et bien d'autres phénomènes météorologiques extrêmes risquent de solliciter davantage les capacités d'intervention en cas de catastrophe des Sociétés nationales.

- **Préparation aux catastrophes**

La stratégie à privilégier devant les incertitudes liées aux changements climatiques consiste à renforcer les activités existantes, qui minimisent les risques actuels de catastrophe. Pour ce faire, deux types de mesures s'imposent : intensifier les efforts consentis par les gouvernements, les Sociétés nationales et d'autres organisations humanitaires en matière de préparation aux catastrophes, et intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les stratégies de développement. Un développement peu avisé accroît la vulnérabilité des populations aux phénomènes météorologiques extrêmes, quand il se manifeste, par exemple, par une utilisation peu judicieuse des sols (construction sur des plaines inondables ou des pentes instables), la déforestation, une croissance démographique incontrôlée et l'urbanisation sauvage, l'injustice sociale, la pauvreté et une politique économique à courte vue. La Fédération internationale a aussi pour tâche de convaincre les autres acteurs du développement de la nécessité d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans leurs programmes.

Certains des effets attendus des changements climatiques sont établis avec suffisamment de certitude pour justifier dès à présent la mise en œuvre de mesures préventives de réduction des risques. Partout dans le monde, les glaciers alpins et les calottes glaciaires, par exemple, sont en train de fondre, constituant une grave menace pour les communautés qui vivent en aval. Dans l'Himalaya, les risques que représentent les vidanges subites des lacs glaciaires doivent être planifiés et réduits. De la même façon, les gouvernements et les Sociétés nationales des

¹³ GIEC, Troisième rapport d'évaluation, Groupe de travail II : Conséquences, adaptation et vulnérabilité, Résumé à l'intention des décideurs.

petits États insulaires et des pays comptant des régions côtières de faible altitude doivent prévoir dès maintenant les effets de l'élévation du niveau de la mer. Les régions côtières doivent être protégées de l'érosion et des ondes de tempête. Le projet de reboisement des forêts de palétuviers mené par des volontaires de la Croix-Rouge au Viet Nam, par exemple, protège les digues du littoral du pouvoir de destruction des fortes vagues et permet ainsi de sauver des vies et d'améliorer les conditions d'existence de la population.

Dans le même temps, la réduction de la vulnérabilité des populations à la sécheresse, moyennant des investissements en faveur de la collecte des eaux de pluie ou une meilleure utilisation des systèmes d'alerte précoce, pourrait s'inscrire dans la stratégie à long terme de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans des régions telles que l'Afrique australe et l'Asie centrale et du sud. Dans le nord de l'Inde, l'an dernier, 300 millions de personnes ont subi le contrecoup de cinq années consécutives de sécheresse, et les changements climatiques risquent d'augmenter la fréquence et la gravité de catastrophes telles que celle-là.

- **Santé et assistance aux personnes dans la communauté**

Puisque de nombreuses régions du monde vont probablement se réchauffer, les moustiques vecteurs de maladies et les mouches tsé-tsé risquent d'étendre leur zone d'influence et propager le paludisme, la dengue et la leishmaniose¹⁴. Robert T. Watson, ancien président du GIEC, a lancé cet avertissement : « Les changements climatiques prévus pourraient se solder par une augmentation du nombre de personnes exposées au paludisme, se chiffrant en dizaines de millions par an¹⁵ ». L'augmentation des inondations aggravera les risques de maladies à transmission hydrique, telles que le choléra, la dysenterie et l'ankylostomiase. Ces changements affecteront plus gravement les pays qui connaissent déjà des problèmes de santé et d'assainissement. Pendant ce temps, les vagues de chaleur provoqueront une augmentation de la mortalité due au stress thermique, tandis que la fréquence accrue des sécheresses et des phénomènes extrêmes pèsera encore davantage sur les ressources en eau et la sécurité alimentaire.

3. Voie à suivre : sept étapes vers une meilleure réduction des risques

Pour réduire les risques associés aux changements climatiques, tous les acteurs – gouvernements, organisations internationales, milieux d'affaires et ONG – doivent se mobiliser sans attendre. La Fédération internationale, par l'intermédiaire des Sociétés nationales, a beaucoup à apporter à ces initiatives, notamment dans les domaines essentiels de la Stratégie 2010. Cette étude recommande en particulier le plan en sept étapes présenté ci-après.

(i) Procéder à une évaluation préliminaire des risques climatologiques

Les gouvernements et les Sociétés nationales (notamment celles qui sont situées dans des régions très exposées aux risques) devraient procéder à une évaluation préliminaire des effets attendus des changements climatiques et de leurs conséquences sur le rôle et les activités de chacun. Cette évaluation doit être réalisée sur la base des contributions scientifiques et de consultations au sein de la population locale afin de savoir si celle-ci perçoit des variations du risque et de déterminer les répercussions d'un climat en mutation sur la vie quotidienne des

¹⁴ GIEC, Troisième rapport d'évaluation, Groupe de travail II : Conséquences, adaptation et vulnérabilité, chapitre 9 (santé humaine)

¹⁵ Communication présentée à la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 13 novembre 2000

habitants. L'évaluation des risques associés aux changements climatiques pourrait s'inscrire dans le cadre d'une étude plus vaste d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités (EVC).

(ii) Définir des priorités et prévoir un suivi

Dans certains pays, on pourra conclure de l'évaluation des risques que les changements climatiques ne constituent pas encore une priorité, cependant que dans d'autres, elle pourrait susciter de graves préoccupations à partir desquelles des priorités devront être définies. Des activités de suivi pourraient être engagées par le gouvernement en coopération avec la Société nationale et en partenariat avec d'autres organisations nationales ou régionales.

(iii) Accroître la sensibilisation

L'évaluation préliminaire des risques climatiques devrait déboucher sur un programme de sensibilisation aux changements climatiques et à leurs répercussions possibles sur les populations vulnérables. Si les changements climatiques sont considérés comme une priorité, l'étape suivante consisterait à intégrer ce problème dans des actions d'éducation continue auprès des communautés locales. Les Sociétés nationales pourraient mener ce type d'action dans le cadre des programmes de premiers secours, des programmes communautaires de préparation aux catastrophes et de réduction des risques, des programmes de santé et d'assistance aux personnes dans la communauté, ou pendant les évaluations de la vulnérabilité et des capacités.

(iv) Établir et renforcer les partenariats

L'évaluation préliminaire des risques climatiques sera menée avec la participation de différents experts (scientifiques, météorologues, etc.). Il est conseillé de maintenir et de renforcer ces contacts afin de disposer d'informations à jour sur les effets futurs des changements climatiques et les stratégies d'adaptation possibles. Les organisations scientifiques pourront à leur tour tirer des enseignements de l'expérience acquise par la Fédération internationale et les Sociétés nationales dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe sur le terrain. Grâce aux relations qu'elles entretiennent avec les communautés et les personnes, les Sociétés nationales occupent une position privilégiée qui peut contribuer à combler le fossé séparant les acteurs nationaux et locaux.

(v) Insister, auprès des autres acteurs, sur la vulnérabilité aux risques climatiques

La vulnérabilité des populations aux changements climatiques doit rester inscrite à l'ordre du jour du dialogue régulier entre les Sociétés nationales, les autorités gouvernementales et les autres acteurs. Il serait ainsi possible d'apporter une perspective humanitaire aux questions de développement telles que la gestion des zones côtières et des ressources naturelles, les politiques à mettre en œuvre en cas de vagues de chaleur dans les zones urbaines, ou les plans d'occupation des sols dans les zones inondables. En mettant en lumière ces problèmes, les Sociétés nationales pourraient aider à intégrer la réduction des risques de catastrophe aux stratégies de développement.

(vi) Consigner les expériences vécues et partager expériences et informations

Les répercussions des changements climatiques sont, dans bien des cas, incertaines et imprévisibles. Les gouvernements et les Sociétés nationales du monde entier devront affronter les « mille visages » du changement climatique et trouver des moyens novateurs de faire face

aux incertitudes nouvelles qu'il pose. Il sera important de tirer les enseignements des expériences des autres en matière d'évaluation et de riposte aux risques d'origine climatique. Les enseignements dans le domaine de la préparation aux catastrophes et de la réduction des risques devraient être consignés et partagés entre Sociétés nationales, au sein de la Fédération internationale et avec d'autres organisations dont les activités portent sur l'adaptation aux changements climatiques.

(vii) Mobilisation : élaborer une réponse mondiale aux changements climatiques

L'évolution du climat est un problème mondial qui a des répercussions locales. Or, la Fédération internationale est une organisation mondiale composée de sections locales. En d'autres termes, la structure de l'organisation est tout à fait adaptée pour aborder ce problème. La Fédération internationale est le plus vaste réseau humanitaire au monde et, de ce fait, occupe une place privilégiée lui permettant de relayer les vulnérabilités et les capacités des communautés menacées auprès de ceux qui, à un niveau plus large, décident de la politique internationale humanitaire et de développement. La Fédération internationale peut ainsi apporter une contribution essentielle à l'action qu'il convient de mener face aux changements climatiques aux niveaux local, national, régional et international.

Nous devons porter les préoccupations et les expériences des populations vulnérables face aux changements climatiques à l'attention des décideurs politiques, au sein de la Fédération et dans les autres enceintes internationales concernées, y compris dans le cadre de la CCNUCC. Nous avons aussi une autre responsabilité, celle d'appeler tous les gouvernements à s'attaquer au problème qui est à l'origine des changements climatiques : le problème des émissions de gaz à effet de serre.

4. Conclusions

Selon le GIEC, le climat connaîtra un réchauffement sans précédent depuis 10 000 ans au moins, soit depuis le début de l'histoire humaine moderne. S'il n'est pas maîtrisé, ce phénomène peut provoquer une déstabilisation des systèmes météorologiques du monde entier, entraînant de graves préjudices sociaux et sapant les fondements même d'un développement durable. Les catastrophes d'origine météorologique sont en augmentation : elles ont touché 2,5 milliards de personnes et fait plus de 400 milliards de dollars de dégâts pour la seule décennie écoulée ¹⁶.

L'Asie centrale et méridionale vient de subir les pires sécheresses connues de mémoire d'homme. Les maladies et les inondations fauchent des millions de vies chaque année en Afrique. Pendant toute l'année 2003, les inondations ont causé d'énormes dégâts en Chine, à Sri Lanka et dans l'Himalaya. Aux États-Unis, le nombre de tornades a battu les records en mai, tandis que l'Europe était transformée en fournaise pendant la majeure partie de l'été. On ne saurait affirmer que ces catastrophes sont le résultat des changements climatiques. Par contre, on peut dire qu'elles concordent avec un climat plus chaud et plus instable. Avec le réchauffement de la planète, ce type de catastrophes deviendra plus fréquent, plus grave et plus durable ; elles toucheront davantage de populations vulnérables à travers le monde. Selon l'Organisation météorologique mondiale, « de nouveaux phénomènes extrêmes record sont recensés tous les ans en un point ou l'autre du globe mais ces dernières années, le nombre de ces phénomènes extrêmes a augmenté ». Pour beaucoup, les changements climatiques restent une menace lointaine. Néanmoins, ils ont le potentiel d'agir comme des catalyseurs négatifs,

¹⁶ Rapport sur les catastrophes dans le monde 2003

aggravant les effets des catastrophes auxquelles nous assistons aujourd'hui, qu'il s'agisse d'événements extrêmes tels que des tempêtes de vent, des sécheresses et des inondations, ou de crises chroniques telles que l'érosion du littoral, les maladies, la diminution des récoltes et l'assèchement ou la pollution des sources d'eau. Quels que soient les effets, ce sont les plus pauvres de la planète qui en souffriront le plus.

Les menaces que représentent les changements climatiques relèvent de nombreux domaines : l'aide humanitaire, le développement, la santé et les moyens d'existence. Pourtant, rares sont les pays ou les donateurs à être parvenus à adapter leurs programmes à ces menaces en vue d'intégrer l'intervention en cas de catastrophe, le développement durable et la réduction de la pauvreté. Pour trouver des parades efficaces aux problèmes recensés dans cette étude, il faudra que chacun se mobilise : gouvernements, milieux d'affaires ainsi que tous les membres de la communauté humanitaire et de l'aide au développement. La Fédération internationale, en tant qu'organisation dont les activités couvrent tous ces secteurs, occupe une place privilégiée pour promouvoir et mettre en œuvre une politique de réduction des risques de catastrophes d'origine météorologique dans tous ses programmes.

Nous sommes face à un choix : ignorer les signaux d'alarme, prétendre que l'environnement ne relève pas de notre mandat humanitaire, poursuivre sans dévier de notre ligne, ou alors prendre nos précautions dès maintenant, dresser les scénarios les plus sombres et commencer à nous y préparer, agir en partenariat avec les gouvernements, les milieux d'affaires et avec les populations les plus vulnérables du monde pour qu'elles n'aient pas à pâtir des conséquences de notre inaction.

Références

Fédération internationale, Stratégie 2010

Fédération internationale, Rapport sur les catastrophes dans le monde 2002

Fédération internationale, Rapport sur les catastrophes dans le monde 2003

GIEC, *Troisième rapport d'évaluation : Changements climatiques 2001*

GIEC, *Troisième rapport d'évaluation : Changements climatiques 2001, Résumé à l'intention des décideurs*

GIEC, *Troisième rapport d'évaluation, Groupe de travail II, Conséquences, adaptation et vulnérabilité, Résumé à l'intention des décideurs*

GIEC, *Troisième rapport d'évaluation, Groupe de travail II, Conséquences, adaptation et vulnérabilité, chapitre 9 (santé humaine)*

Robert T. Watson, président du GIEC, Communication à la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 13 novembre 2000

SIPC/ONU, *Living with Risk: A global review of disaster risk reduction initiatives*, version préliminaire, Genève 2002

Banque mondiale et al, *Poverty and Climate Change: Reducing the Vulnerability of the Poor through Adaptation*, juin 2003

Remerciements

Le présent document a été rédigé par Maarten van Aalst et Madeleen Helmer, la Croix-Rouge néerlandaise, avec l'appui du département Catastrophes : préparation et politiques du Secrétariat de la Fédération internationale. Les auteurs remercient Jonathan Walter, consultant, Sir John Houghton, coprésident du Groupe de travail I du GIEC (1988-2002), et Reid Basher, du Secrétariat de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, pour leurs précieuses contributions et observations.